

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier

"Memoires"

par

Kropff

St

NUMÉRO	DATE	ANALYSE
D'ORDRE	DE LA PIÈCE	

N^o 1900

Kropff

"Memoires"

MINISTÈRE

Bruxelles, le 19 avril 1900

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux-Arts.

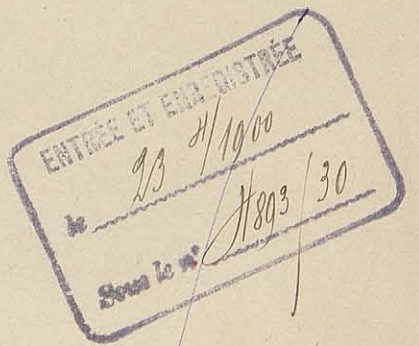
N° 22 824

D. Arch. 4900 (3)

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.



Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 27 Mars écoulé, n° 4893.130, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai fait l'acquisition pour compte de l'Etat, au prix de 8000 francs du pastel de M^r Knopff, intitulé, "Memories".

Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien prendre les mesures nécessaires en vue du placement de cette œuvre dans les Galeries des musées royaux de peinture et de sculpture.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre

Et la Commission directrice
des musées royaux de
peinture et de
sculpture de l'Etat.

4900 (2)

a return

Adm L. private to
A. H. J.
L.

In view of the fact that
the present volume of the
Vol. de poche des Et
des B. A. N. 22824
que la C. D. a emi.
en cette partie, a
la acquisition par
la collection des manuscrits
des professeurs, de
particulier de H. Knapp
entitled "Memories"
qui est
Veuilly
O. C. D.
L. H.

3

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux-Arts.

N° 22824

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 24 Mars 1900



D. 4900 (1)

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis disposé à acquérir, en vue du musée, le pastel de M. Khnopff, "Mémoires", si vous estimez que cette oeuvre est digne de figurer dans nos collections.

Ce pastel se trouve déposé dans les magasins du musée. Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des musées royaux de peinture
& de sculpture de l'Etat,
BRUXELLES.